

Campagne de rentrée 2023 de Trisomie 21 France - Etude auprès des enseignants

Pour la 5^e année consécutive, Trisomie 21 France a reconduit la campagne de communication #ma place, c'est en classe en faveur d'une école inclusive. Cette année, ce sont 11 associations qui participent à cette campagne dont elle est à l'initiative !

Associations partenaires : ANPEA, APF France handicap, ASEI, Droit au savoir, Gapas, FCPE, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Trisomie 21 France, UNANIMES.

The graphic features a background image of a child in a wheelchair in a classroom. Overlaid text includes the 'ifop' logo, the survey title, the date 'Août 2023', and contact information for Marion Charles-Parot and Laureline Michaud. A vertical column on the right lists the logos of the 11 partner associations: ANPEA, APF France handicap, ASEI, Droit au savoir, fcpe, FISAF, fnaseph, peep, apas, trisomie 21 France, and unanimes.

ifop Sondage réalisé pour...

Enquête sur l'opinion des enseignants au sujet de l'inclusion d'élèves en situation de handicap

Août 2023

N° 120190
Contacts Ifop :
Marion Charles-Parot / Laureline Michaud
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com

ANPEA
APF France handicap
ASEI
Droit au savoir
fcpe
FISAF
fnaseph
peep
apas
trisomie 21 France
unanimes

En 2023 grande nouveauté, ce sont les enseignants qui ont été interrogés cet été sur leurs perceptions et propositions concernant l'inclusion des élèves avec handicap en milieu scolaire.

Cela permet d'avoir de nouveaux éléments à communiquer aux médias mais aussi de comparer la perception des français interrogés les années précédentes à celles des enseignants.

L'étude met en lumière l'adhésion des professeurs à l'idée de l'école inclusive, mais aussi leurs besoins en matière d'accompagnement et de formation.

Pour maximiser les retombées de cette campagne, Trisomie 21 France est accompagnée cette année par une agence de relations médias qui intervient en bénévolat de compétences.

Enseignements clés de cette étude :

- La question du droit d'aller à l'école et est de moins en moins remise en question, chez les enseignants comme dans la population française : 90% des enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est un droit
- 58% estiment souhaitable que les enfants avec déficience intellectuelle soient scolarisés dans une école ordinaire.

- On note que ceux qui ont été formés y sont plus favorables (62% vs 56 % pour les non formés). D'autre part pour ceux qui ont déjà accueilli un enfant avec déficience intellectuelle on passe à 67% (vs 58%) !
- Les enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est une richesse (85%), un enrichissement personnel (90%), mais aussi une source de travail supplémentaire (95%)
- Les enseignants demandent en priorité : des AESH, une baisse des effectifs et des formations. C'est du classique, mais cela doit être entendu. Les craintes de ne pas savoir faire sont encore là, d'où la demande d'AESH. C'est pour cela que l'on doit développer la formation.
- Pour plus de 9 enseignants sur 10 (92%), la scolarisation des élèves avec handicap est une démarche à accompagner davantage. Cet accompagnement doit être pérenne, organisé et piloté, avec des personnels formés. C'est le sens des mesures proposées lors de la dernière Conférence nationale du handicap (CNH) en juin 2023, il faut maintenant les mettre en œuvre !

En conclusion cette étude nous montre que les enseignants sont majoritairement pour l'école inclusive mais s'agissant de la déficience intellectuelle il reste du travail à faire ! Seuls 58% sont favorables à la scolarisation en milieu ordinaire. La formation et l'accompagnement devraient permettre de lever ces freins.

Communiqué de presse en pdf

Rapport IFOP (sondage réalisé cet été auprès des enseignants)

Article paru dans les titres du Groupe Ebra